

NOTE DE PRESSE

24 janvier 2020

**Contact:** Mario Joseph, Managing Attorney

**Organization:** Bureau des Avocats Internationaux

**Email:** mario@ijdh.org

**Le Bureau des Avocats Internationaux dénonce une tentative d'assassinat contre son collaborateur  
Maître Job GENE**

Le Bureau des Avocats Internationaux (BAI), dans sa mission première de défendre les droits des plus démunis, les droits inaliénables, imprescriptibles et inhérents à la personne humaine, en particulier ceux des victimes du choléra importé par la Mission des Nations-Unies pour la Stabilisation en Haïti (MINUSTAH), des femmes et filles victimes de viol et d'agressions sexuelles, des citoyens victimes de terrorisme d'État dans l'exercice de leur Liberté Publique et autres abus de droit, dénonce une tentative d'assassinat avec commencement d'exécution perpétrée contre l'un de ses avocats dans sa résidence privée à Mirebalais, à savoir Maître Job GENE, l'avocat qui assiste légalement les victimes dont leurs Droits Humains sont bafoués au niveau du Département du Centre, particulièrement les victimes de répressions politiques dont la veuve du Journaliste engagé Néhémie JOSEPH, dans le cadre du dossier d'assassinat de son mari.

En effet, dans la nuit du dimanche 19 au lundi 20 janvier 2020 entre minuit (00h :00) et une heure du matin (1h :00 AM), des individus non identifiés et lourdement armés ont semé la panique au domicile de Maître Job GENE : ils ont encerclé sa maison, tiré partout et tenté de briser les fers forgés de ses fenêtres. Un Procès-Verbal de Constat a été dressé le lundi 20 janvier et des plaintes vont être déposées contre les auteurs présumés de cet acte de barbarie.

Maître Job GENE est l'un des responsables d'une cellule déconcentrée du BAI située au niveau du Plateau Central, sise à Mirebalais, défendant les droits des personnes les plus vulnérables dans le département du Centre du Pays.

Le BAI condamne avec la dernière rigueur cet acte de barbarie, perpétré dans un contexte global d'intimidation, de persécution et de répression politiques et exige que lumière soit faite sur cette affaire, tout en exhortant ses avocats à redoubler leurs vigilances face aux vellétés dictatoriales de Jovenel MOISE, s'accordant le plein pouvoir au mépris du principe de séparation des pouvoirs et de l'autonomie des institutions républicaines.

Mario JOSEPH, Av